



Rapport spécial sur les tests en laboratoire, gestion des cas et recherche des contacts

Rapport spécial de 2020

Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- L'impact de la COVID-19 sur la vie de tous les Ontariens est sans précédent. Au 31 août 2020, l'Ontario se classait au Canada au troisième rang au chapitre du nombre de cas et au deuxième rang au chapitre du nombre de décès par 100 000 résidents.
- Il est essentiel d'identifier rapidement les personnes atteintes de la COVID-19 grâce à des analyses en laboratoire, à la gestion des cas et à la recherche des contacts afin d'éviter que ces personnes ne propagent la COVID-19 à d'autres.

Pourquoi cet audit est-il important?

- L'Ontario possède des caractéristiques démographiques et géographiques uniques et une densité de population élevée qui ont pour effet d'augmenter considérablement le risque de transmission communautaire de la COVID-19.
- Les recherches ont démontré que les analyses en laboratoire, la gestion des cas et la recherche des contacts correctement ciblés et opportuns contribuent à réduire la transmission de la COVID-19.

Nos constatations

- Le ministère de la Santé (le Ministère) n'a pas pris de mesures immédiates pour accélérer la capacité d'analyses, malgré les avertissements de Santé publique Ontario et des experts en février 2020. Un réseau provincial de diagnostic officiel n'a été mis sur pied qu'un mois plus tard pour superviser et coordonner les analyses en laboratoire entre les laboratoires participants.
- En 2017, Santé publique Ontario a informé le Ministère du risque qu'il ne puisse répondre de façon exhaustive aux nouvelles menaces pour la santé publique en raison d'un manque de financement soutenu. Le financement annuel de base de Santé publique Ontario est resté le même depuis 2013-2014, et le Ministère n'a pris aucune mesure malgré cet avertissement. Entre 2014-2015 et 2019-2020, Santé publique Ontario a réduit de 120 le nombre de ses équivalents temps plein, ce qui représente 12 % de son effectif.
- Les activités d'analyses en laboratoire, de gestion des cas et de recherche des contacts en Ontario ne se sont pas déroulées assez rapidement pour prévenir efficacement la transmission de la COVID-19. Entre mars et août 2020, le délai moyen entre le prélèvement d'un échantillon et le contact avec la personne qui a obtenu un résultat positif et le début de la gestion des cas et de la recherche des contacts était de plus de quatre jours. Selon une étude publiée dans le *Lancet Public Health Medical Journal*, lorsque les analyses en laboratoire, la gestion des cas et les activités de recherche des contacts sont retardées de deux jours chacune, seulement 39 % de la transmission de la COVID-19 peut être évitée. Il y a eu plus de 1 000 cas où la personne ayant obtenu un résultat positif a été contactée par le bureau de santé publique plus de 14 jours après le prélèvement, soit une fois expirée la période d'isolement de 14 jours pendant laquelle la personne était la plus infectieuse.
- Entre mars et août 2020, il s'est écoulé en moyenne 2,75 jours entre le prélèvement d'un échantillon et le début de la gestion des cas dans la plupart des régions de la province. Mais il a fallu plus de temps que la moyenne aux régions urbaines et densément peuplées – comme Toronto, la région de Peel, Ottawa et la région de York – pour analyser les échantillons et commencer la gestion des cas : Ottawa, 3,25 jours; York, 4 jours; Peel, 4,5 jours; et Toronto, 5,75 jours.
- Le Ministère a fixé des objectifs pour les analyses en laboratoire : 60 % des analyses en laboratoire devaient être effectuées et les résultats devaient être communiqués dans un délai d'un jour suivant le prélèvement, et 80 % dans un délai de deux jours suivant le prélèvement. Dans l'ensemble, la province n'a pas atteint ces cibles : seulement 45 % des analyses en laboratoire ont été effectuées dans un délai d'un jour et 77 %, dans un délai de deux jours. La plupart des régions des bureaux de santé publique n'ont pas respecté le délai d'un jour ou de deux jours au chapitre des analyses.
- En raison du retard mis à accroître la capacité des laboratoires, il a fallu à l'Ontario un mois de plus que l'Alberta et trois semaines de plus que la Colombie-Britannique pour permettre à toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 d'être testée. En raison de ce retard, en date du 31 août 2020, selon l'analyse de Santé publique Ontario, nous avons estimé qu'environ 119 000 Ontariens pouvaient avoir contracté la COVID-19 et n'avaient pas été testés pour celle-ci. Cela signifie que la gestion des cas et la recherche des contacts n'ont pas été effectuées pour ces cas.

- Le Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO) est en place depuis près de 30 ans, mais les laboratoires transmettent encore par télécopieur les résultats des analyses aux bureaux de santé publique pour qu'ils puissent commencer la gestion des cas et la recherche des contacts en raison de données incomplètes et inexactes dans le SILO.
- Le Système intégré d'information sur la santé publique est en place depuis près de 15 ans, mais il comporte de nombreuses lacunes de longue date qui le rendent inefficace pour la gestion des cas et la recherche des contacts. En raison de ces lacunes, il est plus difficile de gérer les cas et de rechercher des contacts de façon efficace. Certains bureaux de santé publique ont mis au point leurs propres systèmes autonomes de gestion des cas et de recherche des contacts.
- Le 5 juillet, le Comité d'experts chargé de la stratégie de dépistage a recommandé au médecin hygiéniste en chef de mettre fin aux tests de dépistage auprès de personnes asymptomatiques, dont la valeur est limitée selon les données probantes, mais ils n'ont été interrompus que le 24 septembre.
- L'Ontario n'a pas atteint sa capacité d'analyses en laboratoire cible de 50 000 analyses par jour, soit avant la date prévue initiale de juillet 2020, soit avant la date cible révisée de septembre 2020. Les hôpitaux nous ont dit qu'ils n'avaient pas augmenté activement leur capacité d'analyses en laboratoire parce que l'information qu'ils avaient reçue du Ministère au sujet du financement à l'appui d'un plus grand nombre d'analyses n'était pas claire, sur le plan tant des montants que du calendrier.

Conclusions

- Lorsque la COVID-19 a déferlé sur l'Ontario, le ministère de la Santé n'avait pas mis en place un système ou une procédure efficaces et coordonnés qu'il aurait pu rajuster facilement afin d'effectuer les analyses en laboratoire, la gestion des cas et la recherche des contacts en temps opportun.
- Le Ministère a recueilli et évalué des données sur l'efficacité et l'efficacités des analyses en laboratoire et des activités de gestion des cas et des contacts pour la gestion du rendement et l'amélioration des services. Toutefois, les données ont montré que le rendement de ces activités n'avait pas atteint les objectifs du Ministère.

Consultez le rapport à l'adresse www.auditor.on.ca